

## LES REACTIONS LIEGEOISES AU CONFLIT

### ITALO-ETHIOPIEN

par

*Anne-Marie WEGNEZ*

Aspirant au Fonds National de la Recherche Scientifique

Lors de recherches antérieures, consacrées à l'opinion liégeoise à l'égard de l'Allemagne au cours de la période 1933-1936, nous avons constaté que ni l'arrivée d'Hitler au pouvoir, ni le rétablissement du service militaire obligatoire en Allemagne, ni même la remilitarisation de la Rhénanie (1) n'ont passionné la population au point de la faire descendre dans la rue.

Mais un événement géographiquement lointain et qui à première vue ne concerne pas directement les Belges, a cristallisé l'attention des Liégeois et les a divisés en deux camps dont les protagonistes se déchainèrent aussi bien dans la presse que lors de conférences publiques, voir même dans des combats de rue. Il s'agit du conflit italo-éthiopien dont la phase militaire se déroula d'octobre 1935 à mai 1936. L'intérêt suscité par ce conflit ne doit cependant pas nous étonner.

Un grand pays d'Europe, l'Italie, s'en prend à l'indépendance d'un autre, membre lui-aussi de la Société des Nations. L'action italienne prend dès lors l'allure d'un défi au système de la sécurité collective (2). Ce seul fait prouve déjà l'importance que revêt ce conflit pour chaque citoyen; par la suite, il révélera la faiblesse de la Société des Nations, grand espoir déçu des idéalistes d'après guerre, provoquera le rapprochement italo-allemand et marquera véritablement un tournant dans l'histoire de l'entre-deux-guerres.

Quant au phénomène d'opinion qu'il engendra à Liège, celui-ci nous a semblé d'une ampleur suffisante pour justifier la présente étude.

La première partie sera consacrée à l'exposé de l'opinion de la presse

(1) Cfr. A.M. WEGNEZ, *L'opinion liégeoise et la remilitarisation de la Rhénanie*, in *Revue belge d'histoire contemporaine*, III, 1-2, 1972, pp. 51-72.

(2) S. BERSTEIN & P. MILZA, *L'Italie fasciste*, Paris, A. Colin, 1970, p. 315.

liégeoise (3), la seconde aux réactions populaires.

Sans doute, convient-il de rappeler l'état de relations entre l'Italie et l'Ethiopie (4).

Les tentatives italiennes d'implantation sur la côte éthiopienne remontent à 1869 avec l'achat de la baie d'Assab. A partir de 1885, les Italiens commencent à étendre leur occupation le long des côtes du nord de l'Ethiopie. Un frein est déjà mis à leur expansion en 1887. Le 2 mai 1889, l'Italie et l'Ethiopie signent à Ucciali un traité "d'amitié perpétuelle" à la faveur duquel l'Erythrée devient une colonie. L'empereur Menelik qui n'avait jamais consenti une telle cession, dénonce le traité en février 1893. Le 1er mars 1896, les Italiens qui ont envahi le Tigré aux confins de l'Erythrée, sont battus à Adoua. Douze ans plus tard, en 1908, les Ethiopiens acceptent de reconnaître les frontières de l'Erythrée en échange de compensations financières. Entretemps, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont signé, en 1906, un accord qui divise en fait l'Ethiopie en trois zones d'influence. Et en 1915, les alliés promettent à l'Italie des avantages territoriaux en Afrique. Cependant, c'est grâce à l'appui de la France et de l'Italie que le 23 septembre 1923, l'Ethiopie entre à la Société des Nations.

Mais en 1925, des notes impliquant un nouveau partage de l'empire abyssin sont échangées entre l'Angleterre et l'Italie. En 1928, ce dernier pays tente vainement de conclure avec le Négus un traité d'amitié aussi favorable à ses intérêts que celui de 1889 mais signe quand même un accord, octroyant aux Ethiopiens l'usage en franchise du port d'Assab et prévoyant des discussions pacifiques, pour tous les problèmes litigieux. A partir de 1930, éclatent de nombreux incidents de frontières, indices des intentions conquérantes de l'Italie.

(3) Cinq quotidiens : *La Gazette de Liège* (G.L.), *Le Journal de Liège* (J.L.), *La Meuse* (M.), *L'Express* (E.), et *La Wallonie* (W.); deux hebdomadaires, *La Légion nationale belge* (L.N.) et *Le Proletaire* (P.), un mensuel, *L'Action wallonne* (A.W.) et un périodique étudiant, *Le Vaillant*.

(4) J. DORESSE, *Histoire de l'Ethiopie*, Paris, PUF, 1970, pp. 86-112.

## PREMIERE PARTIE

### L'OPINION DE LA PRESSE LIEGEOISE

#### 1. Avant les opérations militaires

Le 5 décembre 1934, les troupes italiennes échangent des coups de feu avec des soldats éthiopiens à Oual Oual. La presse liégeoise raconte l'incident sans y attacher grande importance.

De décembre 1934 à avril 1935, les gouvernements italien et éthiopien négocient, par voie diplomatique normale, en vertu du traité de 1928. Mais l'Italie cherche à gagner du temps et se cantonne dans une discussion stricte de l'incident, tandis que l'Ethiopie veut résoudre à la fois la question de la responsabilité de l'accrochage et celle de la souveraineté d'Oual Oual. Aussi ces discussions directes échouent-elles. Les deux pays recourent alors, toujours en vertu du traité de 1928, à une commission mixte d'arbitrage (5). Mais les représentants des deux pays n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la procédure à suivre. Le 3 septembre 1935, la commission, à laquelle s'est joint, sur la recommandation de la Société des Nations, un surarbitre (6), renvoie les parties dos à dos.

Parallèlement à ces négociations, l'Ethiopie a soumis l'incident au Conseil de la S.D.N., une première fois en décembre 1934, une deuxième en mars 1935. Mais le Conseil, le 19 janvier, puis le 25 mai, recommande aux deux parties de s'accorder en tête à tête. D'ajournement en ajournement, la S.D.N. temporeise jusqu'au 4 septembre.

Pendant le premier semestre de 1935, les journaux liégeois publient de temps à autre des renseignements sur les négociations en cours mais ils ne prennent pas parti.

En février, quatre journaux envisagent la possibilité d'un engagement italien en Ethiopie (7). Mais c'est seulement en juillet qu'une intervention militaire leur apparaît inévitable à bref délai. Et tout de suite, des positions tranchées apparaissent. Dès le 1er juillet,

(5) Le comte Aldrovandi et M. Montagna pour l'Italie, un Français, de la Pradelle, et un Américain, Potter, pour l'Ethiopie. (Cfr L.J. CIBOT, *L'Ethiopie et la Société des Nations*, Paris, 1939, pp. 91-96).

(6) Politis qui joua bientôt le rôle prépondérant.

(7) W., j. 14.2.1935, p.1, col.5-6; J.L., m. 19.2.1935, p.4, col.6-7; E., j. 14.2.1935, p.1, col.2-3; L.N., s. 23.2.1935, p.1, col.3-4-5.

*Le Journal de Liège* (8) approuve un article de Charles Magnette (9) paru dans *l'Indépendance belge* qui demande aux Français et aux Belges de se tenir aux côtés de l'Italie dans l'intérêt de la paix et de la sécurité européennes. Quant à la *Gazette de Liège* (10), elle publie, du 5 juillet au 2 août, cinq articles sous le titre général : "La question d'Abyssinie", démontrant le bien fondé d'une intervention italienne. *La Légion nationale* (11) proclame avec lyrisme qu' "entre le peuple de Dante et de Michel-Ange et des esclavagistes tortionnaires", elle n'hésite pas un instant. A l'antipode, se situe *La Wallonie* (12), qui, dès le 9 juillet, parle "d'une agression pure et simple, sans une ombre de justification morale" de l'Italie en Ethiopie. *L'Express* (13) se refuse à prendre parti tandis que *La Meuse* (14) espère encore qu'un compromis interviendra pour éviter la guerre.

De fait, les négociations se poursuivent. Du 16 au 18 août, se réunit, à Paris, une conférence anglo-franco-italienne. Laval suggère que l'Ethiopie demande à la S.D.N. une assistance technique qui, dans sa majeure partie, serait confiée à l'Italie. Mais Mussolini refuse et le Négus se déclare hostile à toute forme de protectorat (15). *L'Express* (16) impute la responsabilité de l'échec de la conférence, à la nature du régime italien. *La Wallonie* (17) donne une autre explication à l'attitude intransigeante de l'Italie : l'équilibre des forces en Europe. Mussolini a beau jeu de menacer la France et l'Angleterre d'une alliance avec l'Allemagne réarmée.

Du 26 août au 2 septembre, Arthur Wauters publie, dans la *Wallonie* (18), six articles dans lesquels il s'efforce d'éveiller l'opinion belge au problème, de lui en montrer l'importance et de lui indiquer la voie à suivre. Il conclut par un appel à la vigilance de l'opinion

(8) J.L., l. 1.7.1935, p.1, col.3-4-5.

(9) Charles Magnette (1863-1937), libéral liégeois, représentant de 1894 à 1900, sénateur provincial de 1906 à 1932, président du sénat de 1928 à 1932, ministre d'Etat en 1925. (Cfr P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge*, 1894-1969, Gent, 1969, p. 230).

(10) G.L., v. 5.7.1935, p.1, col.1, p.3, col.1; m. 9.7.1935, p.1, col.6-7; v. 19.7.1935, p.3, col.2; v. 26.7.1935, p.3, col.5-6; v. 2.8.1935, p.3, col.4-5.

(11) L.N., s. 6.7.1935, p.1, col.1-2.

(12) W., m. 9.7.1935, p.1, col.5-6, p.3, col.4-5.

(13) E., m. 16.7.1935, p.1, col.5.

(14) M., s.d. 27-28.7.1935, p.1, col.2-3-4.

(15) S. BERSTEIN & P. MILZA, *L'Italie fasciste*, Paris, 1970, pp. 321-322 - L.J. CIBOT, *op. cit.*, p. 101.

(16) E., j. 22.8.1935, p.1, col.1.

(17) W., m. 20.8.1935, p.1, col.2-3, p.3, col.4.

(18) W., l. 26.8.1935, p.1, col.1; m. 27.8.1935, p.1, col.2-3; mc. 28.8.1935, p.1, col.1-2; j. 29.8.1935, p.1, col.2-3, p.3, col.2; s. 31.8.1935, p.3, col.1; l. 2.9.1935, p.1, col.1. - A. Wauters était, à cette époque, le directeur politique du *Peuple*.

publique de chaque pays, qui doit contrôler les agissements de son gouvernement.

Le 3 septembre, l'Italie dépose à la Société des Nations, un mémoire sur la question éthiopienne, qui n'est qu'un long plaidoyer en sa faveur. Le 6, le Conseil de la S.D.N. tente une ultime conciliation : il charge un comité de cinq puissances (19) d'examiner le problème à la lumière du mémorandum italien. Ce comité des V propose pour l'Ethiopie une "charte d'assistance" qui n'est autre qu'un mandat déguisé. Mais Mussolini dont les préparatifs sont achevés, repousse catégoriquement le projet, le 18 septembre.

Les espoirs en une solution pacifique du conflit s'amenuisent dans la presse liégeoise, au fil des jours de septembre. Les deux journaux, l'*Express* et la *Meuse*, qui, en juillet, n'avaient pas encore opté pour l'un ou l'autre camp, ont maintenant pris parti. Le 25 septembre, l'*Express* (20) répond à ceux qu'il appelle les "auxiliaires imprévus du duce", les "neutralistes, anglophobes et réalistes" : "coalition pour coalition, nous prêcherons celle des défenseurs des faibles !". Par contre, la *Meuse* (21), après avoir déclaré que la Belgique "n'a à donner la préférence à aucun de ses deux alliés, l'Anglais ou l'Italien", proclame quatre jours plus tard, que "si, en Belgique, le "fascisme", est de tenir aux libertés qu'on garde encore, eh bien !, on veut bien être traité de fasciste !".

La presse liégeoise est donc, avant le commencement même des opérations militaires, divisée en pro-italiens et en anti-fascistes. Toutefois, au sein d'un même camp, les motivations diffèrent. La *Légion nationale* apporte son soutien inconditionnel à l'Italie par vive sympathie et profonde admiration pour le régime. L'attitude de la *Gazette de Liège* s'explique par son amour pour l'idéal latin et catholique et par une estime certaine pour le fascisme, rempart contre les doctrines honnies du socialisme et du communisme. La *Meuse* exalte l'amitié franco-italo-belge, essentiellement pour une question de sécurité européenne, la collaboration militaire de l'Italie lui paraissant indispensable en face de l'Allemagne hitlérienne. Le *Journal de Liège* refuse d'engager la discussion sur le terrain idéologique et garde continuellement un oeil fixé vers l'est; toute son argumentation n'a qu'un but : ménager l'Italie pour l'empêcher de basculer dans le camp allemand; une telle politique l'amène à distinguer entre le droit et les faits.

Parmi les partisans de l'Ethiopie, les nuances sont moins

(19) L'Angleterre, la France l'Espagne, la Pologne et la Turquie.

(20) E., mc. 25.9.1935, p.1, col.1.

(21) M., l. 23.9.1935, p.1, col.5; v. 27.9.1935, p.1, col.5.

sensibles. La *Wallonie* et le *Prolétaire* sont guidés par des principes idéologiques : l'hostilité au régime fasciste, qui traque les socialistes italiens, et la foi dans la Société des Nations et la sécurité collective. Les vues du radical *L'Express* sont très proches de la presse socialiste; d'un côté, il y a le droit, "l'esprit nouveau", celui de Genève, de l'autre, "le nationalisme" d'avant-guerre. De plus, *L'Express* plaide en faveur de l'alliance franco-anglaise. Quant à l'*Action wallonne*, elle estime que, malgré les sympathies belges pour l'Italie, il n'y a qu'une seule attitude possible : le respect des engagements pris dans le cadre de la Société des Nations.

## 2. Le déclenchement du conflit

Le 2 octobre, les armées italiennes franchissent les frontières de l'Ethiopie sans déclaration de guerre.

Pour *La Légion nationale* (22), l'Italie entreprend une "expédition de police africaine"; la présence des Italiens en Ethiopie est comparable à celle des Belges au Congo. *La Gazette de Liège* (23), parle d'"expédition punitive et civilisatrice" comparable à ce qu'a fait la France à Madagascar et au Maroc. Dès septembre, *La Meuse* (24) laisse clairement entendre qu'il y a infiniment plus de chances pour que les premiers incidents soient "provoqués par les bandes féodales de l'empire noir plutôt que par les troupes des généraux italiens" et conclut qu'il sera impossible de déterminer réellement l'agresseur. Le parti-pris est si évident qu'il ne nécessite pas de commentaires. *Le Journal de Liège* reconnaît, dès le 4 octobre, l'état de guerre et souhaite que les gouvernements comprennent "que le conflit italo-abyssin ne doit pas fournir, sous prétexte de défendre les articles du pacte, l'occasion à certain pays qui est sorti volontairement de la S.D.N., de profiter d'une situation confuse pour porter au traité de Versailles, dans lequel est inclus le pacte, des coups susceptibles d'ébranler l'édifice tout entier".

Pour *L'Express* (25), l'Italie se rend coupable d'une guerre d'agression, d'un acte de piraterie et aveuglée par l'orgueil et l'impérialisme, elle renie à la fois la civilisation et le droit. Mais cette guerre est tout compte fait moins une guerre italienne qu'"une

(22) L.N., s. 21.9.1935, p.2, col.2; s. 19.10.1935, p.1, col.1.

(23) G.L., v. 15.11.1935, p.1, col.6-7.

(24) M., s.d. 28-29.9.1935, p.1, col.5; l. 30.9.1935, p.1, col.5.

(25) E., v. 4.10.1935, p.1, col.3-4; s. 5.10.1935, p.1, col.7; m. 8.10.1935, p.1, col.4.

querelle fasciste tout simplement voulue pour empêcher ou retarder la faillite du régime”.

### 3. L'application des sanctions

Quelque soient la définition et le qualificatif employés, il y a conflit armé. Aussi, dès le 7 octobre, un comité de six pays (26) déclare que l'Italie a violé le pacte de la S.D.N. Le 11 octobre, en vertu de l'article 16, l'assemblée décide par 50 voix sur 54, l'application de sanctions économiques à l'Italie (27).

Dans la presse liégeoise, à la division entre pro-italiens et pro-éthiopiens correspond maintenant un clivage en anti-sanctionnistes et sanctionnistes.

Pour *Le Journal de Liège* (28), appliquer des sanctions, c'est courir le risque d'aggraver le conflit parce que l'Europe sera divisée. De plus, pour arriver à un règlement rapide et équitable, il ne faut pas pousser l'Italie au désespoir. Selon *La Meuse* (29), le monde se divise désormais en quatre catégories; “les sanctionnistes jusqu'aux boutistes, les semi-sanctionnistes, les indifférents et les profiteurs”. *La Gazette de Liège* (30) qualifie les sanctions de comédie infernale et s'en explique : d'une part, “il n'est possible à personne de croire sérieusement à l'efficacité des sanctions prises contre l'Italie”, d'autre part, “les rouges de toutes nuances veulent détruire le régime italien, principal rempart de l'ordre et de la conservation sociale dans le monde”. Pour *La Légion Nationale* (31), les sanctions seront

(26) L'Angleterre, la France, le Portugal, le Danemark, la Roumanie, et le Chili.

(27) S. BERSTEIN & P. MILZA, *op. cit.*, pp. 324-325. - Article 16 : “si un membre de la Société recourt à la guerre contrairement aux engagements pris aux articles 12, 13 ou 15, il est ipso-facto considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société. Ceux-ci s'engagent à rompre immédiatement avec lui toutes les relations commerciales ou financières, à interdire tous les rapports entre les personnes résidant sur le territoire de l'Etat en rupture de pacte et à faire cesser toutes communications financières commerciales ou personnelles entre les personnes résidant sur le territoire de cet Etat et celles résidant sur le territoire de tout autre Etat, membre ou non de la Société (...). En ce cas, le Conseil a le devoir de recommander aux divers gouvernements intéressés les effectifs militaires, navals ou aériens, par lesquels les membres de la Société contribueront respectivement aux forces armées destinées à faire respecter les engagements de la société (...)”.

(28) J.L., v. 4.10.1935, p.1, col.4-5; l. 4.11.1935, p.1, col.3-4.

(29) M., v. 8.11.1935, p.1, col.5; mc. 23.10.1935, p.1, col.5.

(30) G.L., v. 15.11.1935, p.1, col. 6-7, p.5, col.4.

(31) L.N., s. 5.10.1935, p.1, col.1; s. 26.10.1935, p.1, col.5; s. 16.11.1935, p.2, col.4-5-6.

inopérantes car beaucoup de pays n'y participent pas, elles rapprocheront l'Italie de l'Allemagne et feront perdre un allié à la France et un garant à la Belgique.

Les autres journaux liégeois se réjouissent de l'action de la Société des Nations. Répondant par avance à la presse anti-sanctionniste qui proclame les sanctions dangereuses pour la paix, Louis de Brouckère, a, dès le 30 septembre, publié un article rassurant dans *La Wallonie* (32). Jexas (2) y rédige un long plaidoyer en faveur de l'efficacité des sanctions et préconise l'utilisation de moyens militaires si les mesures économiques s'avéraient insuffisantes. *L'Express* (34) demande aux défenseurs de l'Italie de comprendre que l'application des sanctions dépasse de beaucoup la valeur même de l'amitié de ce pays car "si Mussolini doit s'incliner, cela calmera les imitateurs possibles".

Une partie de la presse liégeoise déplore donc les sanctions tout en les jugeant inefficaces, parce qu'elles constituent un acte inamical envers l'Italie. Pour l'autre groupe, la proclamation des sanctions apparaît comme un élément positif du point de vue moral et l'on insiste sur l'absolue nécessité de rendre ces mesures efficaces. Par là, perçue, semble-t-il, une certaine crainte quant aux résultats.

#### 4. Jugement sur la Société des Nations et sur les politiques française et anglaise

Pour *La Wallonie* (35), la preuve est faite désormais que "la S.D.N. peut agir rapidement et efficacement si elle le veut", qu'"elle peut surmonter tous les obstacles et balayer toutes les résistances avec la plus grande facilité". Le quotidien socialiste rappelle que la S.D.N. repose sur le principe de "l'établissement d'une loi supérieure

(32) W., l. 30.9.1935, p.1, col.1-2, p.3, col.4; s.d. 5-6.10.1935, p.1, col.3-4; m. 8.10.1935, p.1, col.4. - Louis de Brouckère (1870-1951), premier délégué à la S.D.N., membre du bureau de la IIe Internationale, sénateur de 1925 à 1932, ministre d'Etat en 1945, professeur à l'U.L.B., collabora tout sa vie au *Peuple*. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *La Prévention de la Guerre*, publié par la dotation Carnegie pour la Paix internationale. Il participa activement aux travaux de la conférence du désarmement. Cfr notamment P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 65.

(33) Jexas est le pseudonyme de Joseph Saxe, collaborateur au *Peuple*, correspondant du *Daily Herald* et du service de presse socialiste allemand (cfr L.N., 5.3.1935, p.2, col.4 et *Annuaire officiel de la Presse belge*, 1933, p. 73 et 149).

(34) E., m. 15.10.1935, p.1, col.2.

(35) W., m. 15.10.1935, p.1, col.4-5-6; m. 22.10.1935, p.3, col.2.

à toutes les forces en présence, sous laquelle elles doivent se plier”. *La Gazette de Liège* (36) est d’un avis diamétralement opposé. L’organisation internationale a “le vice capital d’être basée sur une pure idéologie”. “La paix perpétuelle basée sur l’égalité absolue, quel rêve grandiose ! Mais aussi quelle folle chimère” ! *La Meuse* (37) déclare que ce sont les grandes puissances qui manient la S.D.N. à leur profit et les petits pays qui en pâtissent, entraînés au nom du “sacro-saint Covenant” dans des bagarres qui ne les concernent pas. Il suggère de réformer l’institution genevoise car il ne faut pas “s’entêter à mettre en marche un organisme qui grince” mais “profiter de l’expérience acquise pour l’adapter mieux aux événements.”

Comme le dit *La Meuse*, la S.D.N. a comme élément moteur, la politique des grands pays, et dans le cas qui nous occupe, l’attitude de l’Angleterre et de la France fut primordiale. Aussi, au jugement sans ambiguïté porté sur la S.D.N., correspond un avis sur l’action des hommes d’Etat soit français, soit anglais.

*Le Journal de Liège* (38) accuse l’Angleterre d’avoir rompu le front de Stresa (39) pour s’en tenir à la lettre toute sèche du Covenant et proclame que, face au danger allemand, l’amitié italienne a bien plus de valeur pour la France que celle de l’Angleterre. Aussi le journal va-t-il se montrer très favorable à l’esprit de conciliation de Sir Samuel Hoare. Si *La Meuse* (40) accuse le gouvernement anglais de n’obéir qu’à des mobiles électoraux, elle reconnaît toutefois “le sens réaliste et l’esprit d’action qui ont dicté aux hommes d’état britanniques leur manière de faire”. Elle conclut : “L’Angleterre avait décidé de dire non. Elle a su le dire. C’est quelque chose ça, dans la vie. “Tout se passe comme si *La Meuse* était soulagée de voir la Grande-Bretagne si énergique dans ce cas-ci, parce que c’est une garantie pour l’avenir. *La Gazette de Liège* (41) utilise les mêmes arguments que *Le Journal de Liège* et *La Meuse*. *La Légion nationale* (42) stigmatise “l’hypocrisie morale et sentimentale” de la

(36) G.L., mc. 2.10.1935, p.1, col.6-7, p.3, col.3.

(37) M., l. 25.11.1935, p.1, col.5, m. 17.12.1935, p.1, col.5.

(38) J.L., l. 16.9.1935, p.1, col.1-2; l. 30.9.1935, p.1, col.3-4; m. 15.10.1935, p.1, col.1-2, p.5, col.1; l. 16.10.1935, p.1, col.1-2.

(39) A. Stresa, en avril 1935, la Grande-Bretagne, la France et l’Italie s’étaient mises d’accord pour “s’opposer, par tous les moyens appropriés, à toute répudiation unilatérale des traités susceptible de mettre en danger la paix de l’Europe”. (Cfr P. RENOUVIN, *Les crises du XXe siècle, II, de 1929 à 1945*, Paris, 1958, pp. 78-92).

(40) M., s.d. 26-27.10.1935, p.1, col.5; l. 4.11.1935, p.1, col.5.

(41) G.L., v. 18.10.1935, p.1, col.3-4-5; p.3, col. 3 à 6.

(42) L.N., s. 21.9.1935, p.1, col.1, p.2, col.2-3; s. 14.12.1935, p.2, col.4.

politique anglaise; le seul motif qui fait agir la Grande-Bretagne, c'est la crainte de perdre la maîtrise en Méditerranée et de compromettre la route des Indes.

Les trois quotidiens italophiles (43) n'ont par contre que mots d'éloge pour la politique conciliatrice de la France, personnifiée par Pierre Laval. Ce n'est pas le cas de *La Wallonie* et de *L'Express*. Le journal socialiste (44) accuse la France d'être le principal responsable de la lenteur de la S.D.N. et reproche au ministre français ce qu'il appelle ses "variations". *L'Express* (45) insiste surtout sur le désastre que serait une rupture anglo-française et sans porter de jugement, il souhaite que le gouvernement de la république se dégage de la pression de la droite. *L'Action wallonne* (46) ne peut sans se renier elle-même condamner la politique française. Aussi le mensuel donne-t-il raison à Laval de multiplier les efforts de conciliation mais il le met en garde car il arrive toujours un moment où il faut choisir.

## 5. Le plan Laval Hoare

Depuis l'ouverture des hostilités, les contacts n'ont pas cessé entre l'Italie, la Grande-Bretagne et la France. Ils aboutissent à la mi-décembre à la rédaction d'un compromis, le plan Laval-Hoare. Ce plan accorde à peu près la moitié nord de l'Ethiopie à l'Italie tandis que le reste du pays est en fait réduit au rang de protectorat italien. Mais des indiscretions de la presse française provoquent un sursaut de l'opinion britannique. Samuel Hoare, vivement attaqué aux Communes par les leaders des trois partis, démissionne le 18 décembre. Le même jour, Mussolini et le Négus refusent le compromis. Quant à Laval, il arrive, devant la Chambre française, à sauver son portefeuille, en promettant de s'en tenir désormais à la ligne tracée par la S.D.N.

Dans la presse liégeoise pro-italienne, le plan Laval-Hoare a fait naître de grands espoirs (47). Son rapide abandon engendre tout aussitôt l'inquiétude. Selon *Le Journal de Liège* (48), le risque d'un

(43) J.L., j. 12.9.1935, p.1, col.6-7; m. 17.9.1935, p.1, col.3-4-5, p.4, col.1-2. - M., s.d. 30.11.-1.12.1935, p.1, col.5. - G.L., l. 23.9.1935, p.1, col.1; v. 18.10.1935, p.1, col.3-4-5.

(44) W., s.d. 19-20.10.1935, p.1, col.1-2; s.d. 23-24.11.1935, p.1, col.7; l. 2.12.1935, p.1, col.1, p.3, col.2.

(45) E., m. 15.10.1935, p.1, col.2; v. 18.10.1935, p.1, col.2-3-4; d.l. 20-21.10.1935, p.1, col.2-3-4.

(46) A.W., 15.11.1935, p.1, col.1-2, p.2, col.2-3.

(47) A titre d'exemple, M., j. 12.12.1935, p.1, col.5.

(48) J.L., l. 23.12.1935, p.1, col.1-2; l. 30.12.1935, p.1, col.1-2.

conflit italo-anglais n'est pas absolument écarté. Un rapide succès militaire, d'un côté ou de l'autre, serait peut-être la meilleure solution car il créerait un état de fait que la S.D.N. ne pourrait méconnaître. *La Meuse* (49) place maintenant toutes ses espérances en Pierre Laval dont elle dit : il "reste un garant de la paix" et "a prouvé que sa politique souple et généreuse permet à la France, fidèle à ses engagements écrits, non moins fidèle aux engagements moraux qu'elle tient de sa destinée, de marcher sans trêve vers la paix dans la sécurité et la confiance, la main tendue vers tous les hommes de bonne volonté". Plus qu'en Pierre Laval, *La Gazette de Liège* (50) espère une victoire des armées italiennes et explique les raisons de l'échec du plan Laval Hoare : il s'écartait trop de la mentalité, de la logique, de la politique et de la prudence dont est fait le traditionnel esprit d'isolement d'Outre-Manche.

L'accueil réservé au plan par la presse de gauche est tout le contraire d'un éloge. Selon *L'Express* (51), "cette solution est politiquement douteuse. L'Italie ne pardonnera pas à M. Laval son bienfait. Et elle n'oubliera pas les premiers discours de Sir Samuel (...). Les idéalistes auront un grief contre l'Angleterre qui n'effacera pas celui des pro-italiens. Et les gens de gauche auront une raison de jeter bas Laval, lequel paye fort cher la semi-neutralité intérieure de la droite. Mais ce sera surtout une mauvaise opération morale". *Le Proletaire* (52) est beaucoup plus dur dans ses appréciations; le projet de règlement est "une prime d'encouragement à l'assassinat des peuples faibles". Mais le journal qui se préoccupe le plus du plan Laval-Hoare est *La Wallonie* (53). Elle juge "inadmissible, du seul point de vue du droit international, que l'agresseur et l'attaqué soient traités sur le même pied". Un tel projet mérite une réprobation unanime. Hoare et son gouvernement conservateur, Laval et la grande bourgeoisie qui le soutient, en sont arrivés à ce compromis par crainte d'un changement de régime en Italie. Heureusement l'opinion britannique s'est ressaisie. Une ombre subsiste au tableau, le maintien de Pierre Laval à son poste, ce qui implique "la continuation de l'équivoque française."

(49) M., v. 20.12.1935, p.1, col.5; l. 23.12.1935, p.1, col.5; l. 30.12.1935, p.1, col.5.

(50) G.L., v. 20.12.1935, p.1, col.4.

(51) E., d.l. 16-17.12.1935, p.1, col.6.

(52) P., s. 21.12.1935, p.1, col.3-4-5.

(53) W., v. 6.12.1935, p.1, col.2; m. 10.12.1935, p.3, col.2; j. 12.12.1935, p.1, col.3; v. 13.12.1935, p.1, col.1-2-3; s.d. 14-15.12.1935, p.1, col.3-4-5; mc. 18.12.1935, p.4, col.5; m. 24.12.1935, p.1, col.5-6-7; m. 31.12.1935, p.3, col.3-4.

## 6. La politique belge

Et tout d'abord que devrait être la position de la Belgique, selon la presse liégeoise.

Pour *Le Journal de Liège* (54), la Belgique, attachée à l'idéal latin, doit contribuer à faire reconnaître la légitimité des aspirations italiennes.

*La Meuse* (55) ne conçoit comme seule attitude possible qu'une stricte neutralité.

Joseph Demarteau, directeur de *La Gazette de Liège* (56) préconise une politique d'indépendance et de neutralité bienveillante. Il propose d'abandonner les principes de la sécurité collective parce que dans l'état actuel du monde, la force seule peut garantir la Belgique contre les coups de l'Allemagne.

*La Légion Nationale* (57) préconise le soutien à l'Italie parce qu'en présence d'une Allemagne réarmée, nous mettre ce pays à dos serait la pire des folies.

Dès le 26 août 1935, Arthur Wauters, dans *La Wallonie* (58) demande à la Belgique de parler plus haut et plus clair que toutes les autres nations. Pour le quotidien socialiste, la Belgique n'a qu'un but et qu'un devoir : tenir ses engagements internationaux.

Pour *Le Proletaire* (59), la Belgique ne peut rester spectatrice. Elle doit être parmi les partisans du respect des traités.

Selon *L'Express* (60), la Belgique doit participer à l'effort de défense et d'organisation de pactes genevois car elle a plus d'intérêt qu'aucun autre pays à des garanties sérieuses.

Enfin, d'après *L'Action Wallonne* (61), seule la fidélité aux engagements doit guider la politique belge.

De ces diverses prises de positions découle le jugement porté sur l'action entreprise par le premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Paul Van Zeeland.

Le 12 septembre, ce dernier explique à Genève, la position de la Belgique : "Notre pays ne s'engage pas facilement, mais les actes qui portent sa signature lui paraissent sacrés. Il est décidé à aller jusqu'au bout de ses engagements et à prendre sa part entière des

(54) J.L., m. 17.9.1935, p.4, col.1.

(55) M., l. 23.9.1935, p.1, col.5; j. 3.10.1935, p.1, col.5; v. 4.10.1935, p.1, col.5.

(56) G.L., v. 11.10.1935, p.3, col.4; s.d. 12-13.10.1935, p.3, col.5.

(57) L.N., s. 19.10.1935, p.1, col.6.

(58) W., l. 26.8.1935, p.1, col.1; v. 4.10.1935, p.3, col.6.

(59) P., s. 5.10.1935, p.2, col.1; s. 12.10.1935, p.1, col.2.

(60) E., d.l. 15-16.9.1935, p.1, col.7.

(61) A.W., 15.10.1935, p.2, col.3.

responsabilités communes" (62). Tout aussitôt, *L'Express* (63) déclare que le premier ministre a judicieusement agi. *La Wallonie*, *Le Prolétaire* et *L'Action Wallonne* se félicitent également des déclarations de Van Zeeland (64).

Par contre, *La Légion nationale* (65) parle d'"hypocrisie jusqu'au boutiste", tandis que *La Gazette de Liège* (66) crie "casse-cou" au gouvernement. *La Meuse* (67) se demande si Van Zeeland n'a pas jeté l'huile sur le feu et explique son intervention à Genève par le désir de faire plaisir à ses collègues socialistes du cabinet. *Le Journal de Liège* (68) comprend bien que la Belgique exposée à des menaces d'agression, tienne à répudier d'avance toute infraction au Covenant mais elle aurait dû se limiter à ce légitime rappel de droit, or Paul Van Zeeland est allé au-delà et a engagé le pays dans la voie des sanctions qui conduisent à l'irréparable rupture avec l'Italie.

Effectivement, la Belgique, respectueuse des décisions de Genève, prend à la mi-novembre diverses mesures contre l'Italie (69). Sont interdites : l'importation de toutes les marchandises autres que les lingots ou monnaies d'or ou d'argent, en provenance de l'Italie ou de ses colonies, l'exportation des bêtes de somme et des minerais bruts ou travaillés, à destination de l'Italie, et toutes les opérations financières avec ce pays.

Joseph Demarteau, dans *La Gazette de Liège* (70), s'indigne dès le 25 octobre : "L'intérêt de notre sécurité vaut bien que nous ne nous mettions pas à dos l'un de ses garants. Et l'intérêt de notre vie économique réclame que nous ne rompions pas les relations avec ceux qui contribuent à faire vivre notre industrie, notre commerce, notre classe ouvrière". L'aspect économique est aussi un des grands arguments contre les sanctions, employé par *La Légion nationale* et *La Meuse* (71). Par contre, *Le Prolétaire* (72) estime qu'une perte de

(62) Cité d'après : W., v. 13.9.1935, p.1, col.2-3-4.

(63) E., d.l. 15-16.9.1935, p.1, col.7.

(64) W., v. 4.10.1935, p.1, col.4. - P., s. 14.9.1935, p.1, col.7. - A.W., 15.10.1935, p.2, col.3.

(65) L.N., s. 21.9.1935, p.3, col.5.

(66) G.L., s.d. 19-20.10.1935, p.2, col.3.

(67) M., v. 13.9.1935, p.1, col.5; l. 23.9.1935, p.1, col.5.

(68) J.L., l. 30.9.1935, p.1, col.3.

(69) *Moniteur Belge*, s. 16 et dim. 17.11.1935, no. 320-321, pp. 7313-7316.

(70) G.L., v. 25.10.1935, p.1, col.1-2, p.4, col.1-2.

(71) L.N., s. 30.11.1935, p.1, col.5. - M., l. 4.11.1935, p.1, col.5.

(72) P., s. 12.10.1935, p.4, col.5.

3,3% sur le total des exportations n'est pas un sacrifice trop lourd. Les autres organes de presse dont l'attitude à l'égard des sanctions en général a été précédemment exposée, ne font pas valoir d'arguments propres à la Belgique.

## 7. La fin du conflit

En 1936, l'intérêt pour le conflit italo-éthiopien diminue considérablement. La rémilitarisation de la Rhénanie, la campagne électorale en France, puis la victoire du Front populaire se placent aux premiers rangs des préoccupations de politique étrangère. A l'intérieur même du pays, la popularité croissante du rexisme et la préparation des élections de mai retiennent surtout l'attention.

Lorsque, le 5 mai 1936, les troupes italiennes pénètrent à Addis-Abeba, seul le journal *L'Express* (73) publie régulièrement pendant plus d'une semaine, des articles de fond consacrés à l'événement. La conquête de l'Ethiopie représente pour les peuples civilisés, une défaillance morale grave. Si l'aventure a bien tourné pour l'Italie, c'est grâce à la faiblesse de l'Europe, à un manque de collaboration des Etats-Unis, à la menace allemande, à l'absence d'énergie de certains Anglais et aux lourdes fautes de Pierre Laval. L'édifice de la S.D.N. sort de l'aventure ébranlé dans ses fondements et *L'Express* se pose le problème de sa restauration. De toute façon, les petits Etats n'ont plus guère d'autres recours que dans la politique des alliances.

L'analyse de la situation nouvelle créée par la victoire italienne donnée le 15 mai dans *L'Action wallonne* (74), est très pertinente : "Sur le plan strictement européen, la politique de l'Italie, qui reste jusqu'à nouvel ordre, membre de la S.D.N., est pour l'Allemagne, une magnifique justification de la politique du fait accompli qu'elle a pratiquée jusqu'à présent (...). L'Autriche est à la merci d'un accident (...) Au cours des derniers mois, le Foreign Office a ménagé l'Allemagne pour être en mesure de faire pièce à l'Italie tandis que le quai d'Orsay a soutenu l'Italie pour être en mesure de résister à l'Allemagne. Pendant ce temps, le Quirinal et la Wilhelmstrasse se ménageaient réciproquement. L'heure est venue de choisir". La réforme de la S.D.N. est nécessaire de même qu'une politique de solidarité et d'assistance mutuelle entre la France, l'Angleterre et la Belgique.

(73) E., m. 5.5.1936, p.1, col.2; m. 6.5.1936, p.1, col.1; j. 7.5.1936, p.1, col.1-2-3; v. 8.5.1936, p.1, col.1-2-3-4; m. 12.5.1936, p.7, col.2; mc.13.5.1936, p.1, col.1 à 4; j. 14.5.1936, p.1, col.4 à 7.

(74) A.W., 15.5.1936, p.2, col.2-3-4.

L'inquiétude que laissent percer *L'Express* et *L'Action wallonne*, n'est pas du tout partagée par *La Gazette de Liège* (75). L'issue de l'expédition italienne en Afrique procure bien des sujets de satisfaction :

1. Les Abyssins jouiront des bienfaits de la civilisation;
2. L'Italie satisfaite ne réclamera plus, avec l'Allemagne, une redistribution des mandats;
3. Les Italiens reprendront leur garde au Brenner;
4. Le spectacle de la force militaire italienne a dû impressionner les Allemands.

A l'optimisme presque délirant du quotidien catholique s'opposent les craintes de *La Wallonie* (76) de voir les peuples d'Europe apprendre très prochainement ce qu'il en coûte de faire bon marché des obligations du Pacte de la S.D.N. et du principe de la sécurité collective.

Par contre, *Le Journal de Liège* (77), rejoignant les idées de *La Gazette de Liège*, mis à part les accents passionnés, aperçoit une éclaircie dans le ciel diplomatique européen. La victoire italienne enrayer le danger allemand tant du côté des frontières franco-belges que de celles de l'Autriche.

Les journaux qui pendant tout le conflit, se sont montrés favorables à l'Italie, sont évidemment très satisfaits de l'issue de la campagne et n'en tirent que des conclusions rassurantes pour l'Europe. Les autres organes de presse se livrent à une analyse plus approfondie de la situation, voient poindre des virtualités redoutables à l'horizon, l'avenir est angoissant, sans déjà être désespéré.

\*  
\* \* \*

## DEUXIEME PARTIE

### LES REACTIONS POPULAIRES

D'autres indices que la presse permettent de dire que l'opinion liégeoise s'est vraiment passionnée pour le conflit entre l'Italie et l'Ethiopie. Conférences, vœux, meetings, manifestations de rues se sont succédés surtout d'octobre à décembre 1935.

En faveur de l'Italie citons :

- une conférence organisée par la Légion nationale, le 17 octobre, à

(75) G.L., 11.5.1936, p.5, col.5-6.

(76) W., j. 7.5.1936, p.1, col.5.

(77) J.L., m. 12.5.1936, p.1, col.1-2.

Liège (78);

- un manifeste d'intellectuels belges opposés aux sanctions, signé par les liégeois X. Neujean, Ch. Magnette et Th. Lepage (79);
- un voeu au roi de l'U.F.A.C. de Liège s'élevant contre les sanctions (80);
- un télégramme de P. Hoornaert à Mussolini, après la victoire d'Adoua (81).

Parmi les signes d'opposition à la politique italienne relevons :

- l'organisation par les 4 partis politiques d'une "Journée de paix" le 16 septembre (82);
- une protestation du Comité de vigilance des Intellectuels anti-fascistes contre la conférence de la Légion Nationale et le soir de celle-ci, une contre-manifestation socialiste-communiste (83);
- une réaction hostile au voeu de l'U.F.A.C. de certains anciens combattants (84);
- la pose dans la nuit du 29 novembre, d'une pancarte baptisant place d'Ethiopie, la place d'Italie (85);
- un meeting organisé le 10 octobre par la Fédération intersyndicale de Liège (86);
- deux conférences du socialiste italien Nenni invité par la Centrale d'Education ouvrière à Verviers le 28 novembre, à Liège, le 30 (87);
- un meeting de la section liégeoise du comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme, le samedi 23 novembre (88).

(78) J.L., m. 16.10.1935, p.2, col.4; v. 18.10.1935, p.2, col.6. - E., s. 19.10.1935, p.2, col.3. - W., v. 18.10.1935, p.3, col.1-2; - G.L., v. 18.10.1935, p.2, col.2; L.N., s. 9.11.1935, p.2, col.3-4.

(79) J.L., mc. 23.10.1935, p.3, col.2-3. - X. Neujean (1865-1940), libéral, conseiller provincial de 1904 à 1912, représentant de 1912 à 1932, bourgmestre de Liège de 1927 à 1940, ministre de 1920 à 1925, ministre d'Etat en 1932 (Cfr P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 252).

(80) J.L., j. 24.10.1935, p.5, col.7.

(81) W., l. 14.10.1935, p.3, col.5. - L.N., s. 9.10.1935, p.2, col.3-4. Paul Hoornaert, avocat liégeois, officier pendant la guerre de 1914-1918, devint en 1927, le leader de la Légion nationale. Résistant pendant la guerre de 1940-1945, il mourut en déportation en Allemagne (Cfr J. STENGERS, *La droite en Belgique avant 1940*, Bruxelles, 1970, CRISP, p. 20).

(82) E., mc. 11.9.1935, p.2, col.2; j. 19.9.1935, p.1, col.4. - W., l. 1.9.1935, p.3, col.3-4; mc. 11.9.1935, p.3, col.2. - G.L., m. 17.9.1935, p.2, col.4-5. - J.L., j. 19.9.1935, p.2, col.1-2.

(83) L.N., s. 9.11.1935, p.2, col.3-4. - W., v. 18.10.1935, p.3, col.1-2.

(84) W., s.d. 16-17.11.1935, p.1, col.5, p.7, col.4; j. 5.12.1935, p.5, col.3.

(85) E., d.l., 1-2.12.1935, p.1, col.7, p.3, col.4.

(86) W., s.d. 12-13.10.1935, p.1, col.4 à 7.

(87) W., j. 28.11.1936, p.2, col.5.

(88) W., l. 25.11.1935, p.1, col.4, p.6, col.5.

Cette énumération prouve à suffisance l'effervescence provoquée à Liège par l'affaire éthiopienne. Il ne fait pas de doute que l'empire du Négus a été au centre des conversations de bien des Liégeois en cet automne 1935. Hailié Sélassié et Mussolini étaient les grandes vedettes de l'époque; nous ne voulons pour preuve qu'un seul fait du folklore universitaire : le cortège de rentrée des étudiants catholiques était emmené par deux d'entre eux déguisés en Duce et en Négus (89).

Mais quelle fut l'attitude adoptée par les représentants officiels de la vie politique liégeoise.

Le 15 juillet 1935, trois conseillers communaux démocrates chrétiens, Jules Teheux, Félix Depresseux et Cassian Lohest (90), demandent à pouvoir déposer, lors de la prochaine séance publique, un voeu qui engage le gouvernement à mettre tout en oeuvre pour que l'autorité de la S.D.N. soit intégralement respectée. Le bourgmestre Xavier Neujean et le député libéral Emile Jennissen (91) reprochent à la motion de se baser uniquement sur les rumeurs de presse et d'être en réalité dirigée contre l'Italie. Bien que les promoteurs aient proposé un deuxième texte plus modéré, la demande d'urgence est repoussée, après que le socialiste Georges Truffaut (92) ait remarqué l'unanimité exprimée, lors de la discussion, pour le maintien et le développement des institutions internationales (93). Le 8 octobre, un nouveau voeu est présenté par 6 conseillers (94). Il souhaite que le conflit ouvert en Afrique soit dénoué par l'action de la S.D.N. et félicite le gouvernement belge pour son attachement au Covenant ! La discussion s'engage le 21

(89) *Vaillant*, v. 18.10.1935, p.1, col.1-2-3.

(90) Jules Christian Teheux, né le 15 mars 1901, a été élu conseiller communal le 9 octobre 1932. Félix-Hubert Depresseux, né le 19 janvier 1883, avocat à la cour d'appel de Liège, bâtonnier, fut élu conseiller communal le 24 avril 1921 et a été échevin des Travaux Publics et des Finances. L'avocat Cassian Lohest (1894-1951) fut élu conseiller communal suppléant le 10 octobre 1926, devint effectif en 1930, fut sénateur provincial de 1936 à 1939, sénateur de l'arrondissement de Liège de 1946 à 1951, et ministre d'Etat en 1950. (Cfr *Bulletin administratif de la ville de Liège*, 1933, Annexes, Tableau, Liège, G. Thone, 1933; *Le Livre bleu*, Bruxelles, 1950, pp. 164-165, p. 330; P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 227).

(91) Emile Jennissen (1882-1949), député libéral de l'arrondissement de Liège de 1922 à 1939, était conseiller communal depuis 1926. (Cfr *Bulletin administratif*, *ibidem*; P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 199).

(92) Georges Truffaut, né le 22 décembre 1901, décédé en Angleterre en 1942, était conseiller communal depuis le 9 octobre 1932 et fut député de 1934 à sa mort (Cfr *Bulletin administratif*, *ibidem* et P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 322).

(93) *Bulletin administratif de la ville de Liège*, 1935, no. 15, pp. 945-971.

(94) Les catholiques F. Depresseux et Somzé, les socialistes Clajot et Hérion, le libéral Rey, le communiste Bounameaux. *Ib.*, pp. 1053-1054.

octobre. D'emblée, Emile Jennissen qui pourtant a été un des Liégeois à constituer un comité pour la défense de la Société des Nations, s'oppose à la motion parce qu'elle est une condamnation formelle de l'Italie, peuple ami aux chefs-d'oeuvre impérissables, qui ne fait qu'entreprendre une expédition coloniale. Olympe Gilbert (95), un autre libéral plus favorable au projet, rappelle qu'il a consacré sa vie à la défense de la latinité et qu'il restera irréductiblement fidèle à cet idéal. Jean Rey explique pourquoi les Liégeois sont intéressés au débat : le conflit italo-éthiopien met en cause des principes de droit sur lesquels repose la sécurité de la Belgique et de la ville de Liège, la première exposée. Le voeu est finalement adopté par 28 voix contre 8. Cinq libéraux (NeuJean, Gilbert, Jennissen, Heuse et Fraigneux), un catholique (Liagre) et les deux nationalistes (Barsin et Sneyers) s'y sont opposés (96).

Un voeu au texte identique à celui voté par les édiles communaux, a été présenté le 7 octobre au Conseil provincial par les représentants des 4 partis politiques (97). Renvoyé à une commission qui l'approuve entièrement, il fut voté à l'unanimité le 11 octobre (98).

Si dans les milieux politiques liégeois, un large consensus s'est créé en faveur de la fidélité à la S.D.N., au Parlement par contre, c'est la tendance minoritaire qui va s'illustrer.

Le 19 novembre, dans une interpellation à la Chambre des Représentants, Emile Jennissen pose au premier ministre et ministre des affaires étrangères, trois questions sur l'attitude de la Belgique dans le conflit italo-éthiopien (99) : Quels sont les motifs qui ont déterminé le gouvernement à voter la condamnation de l'Italie ? Quels sont les motifs qui l'ont poussé à approuver les sanctions ? Quelles seront les conséquences de cette attitude ? Et il explique son point de vue à l'égard de ces trois interrogations. Tout d'abord, il

(95) O. Gilbert (1874-1958), professeur à l'U.Lg., rédacteur en chef de *La Meuse* depuis 1918, fut conseiller communal et sénateur. Il occupa les fonctions d'échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la ville de Liège et de secrétaire général du premier Congrès wallon (Cfr L. HALKIN, *Liber Memorialis, L'Université de Liège de 1867 à 1935*, Liège, 1936, t.I, pp. 587-588; R. DEMOULIN, *Liber Memorialis, L'Université de Liège de 1936 à 1966*, Liège, 1967, t. II, pp. 262-266; P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 155).

(96) *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, 1935, no. 18, pp. 1115-1141.

(97) *Procès-verbaux officiels du Conseil provincial*, 1935, Huy, Imp. coop., 1936, p. 74.

(98) *Procès-verbaux non officiels du Conseil provincial*, 1935, pp. 300-302, 347-350.

(99) *Annales parlementaires de Belgique. Chambre des représentants*, séance du mardi 19.11.1935, Bruxelles, 1936, pp. 26-29.

n'est pas convaincu du fait que la Belgique était liée par sa signature, car la fidélité à la S.D.N. n'implique pas la perte de toute liberté d'appréciation. Or l'Ethiopie, pays anarchique et barbare, n'a pas tenu ses engagements envers la S.D.N., par conséquent, en vertu de l'article 16, paragraphe 4, elle pouvait être exclue et en vertu de l'article 22, être confiée en mandat à l'Italie. Quant aux sanctions, qui pourraient être appliquées à l'Italie, la logique veut que le Japon soit également pénalisé en raison de la guerre d'agression qu'il poursuit en Chine. Les conséquences de la politique de rigueur contre l'Italie sont faciles à prévoir : c'est l'appauvrissement de la Belgique, les sanctions représentant une perte d'un demi milliard de francs.

Le premier ministre répond à Jennissen par un exposé précis de la chronologie des faits et des démarches de la S.D.N. qui s'appuient toutes sur des articles du Pacte (100). Le but de P. Van Zeeland est de démontrer que, contrairement aux insinuations d'une certaine presse, la Belgique n'a pas adopté une position d'avant-garde mais a eu pour souci constant d'avancer de concert avec la grande majorité des membres de la S.D.N. Le premier ministre insiste sur l'importance capitale de l'attitude de la Grande Bretagne qui, pour la première fois, s'est engagée totalement dans le système de la sécurité collective. C'est une garantie sérieuse pour l'avenir. Quant aux préjudices occasionnés par les sanctions au commerce belge, ils se révélaient minimes en regard de l'enjeu : la sauvegarde de l'institution genevoise qui subit une épreuve décisive pour son efficacité future.

Le débat se clôture, le 26 novembre par le vote d'un ordre du jour appuyant la politique gouvernementale (101). Sur 155 parlementaires, 128 répondent oui, 5 non dont Jennissen et 2 s'abstiennent; parmi ces derniers, 2 Liégeois : D. Horrent (102) qui demande un régime de compensation pour réparer quelque peu le préjudice causé par les sanctions au commerce belge, et le communiste Julien Lahaut (103) qui n'a pu voter l'ordre du jour parce qu'il impliquait la confiance au gouvernement. L'argument de

(100) *Annales parlementaires de Belgique. Chambre des représentants, séance du mardi 19.11.1935, pp. 29-33.*

(101) *Annales parlementaires de Belgique. Chambre des représentants, séance du mardi 26.11.1935, p. 49.*

(102) D. Horrent, né en 1880, fut directeur-rédacteur en chef du *Journal de Liège*, conseiller provincial de 1921 à 1932, député de 1932 à 1936 et de 1939 à 1943, année où il fut assassiné par les rexistes. (Cfr L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 69; P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 180).

(103) Julien Lahaut (1884-1950) fut conseiller provincial de 1926 à 1932, puis député jusqu'à sa mort. (Cfr P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 208).

Van Zeeland selon lequel la politique belge, quelque soit le gouvernement, ne pouvait être que ce qu'elle fut, a très largement convaincu les représentants.

Faut-il conclure du résultat du vote, que les anti-sanctionnistes amis de l'Italie ne sont qu'un groupuscule agité et bruyant ? Certes non, l'analyse de presse a montré leur importance. Mais il convient de rappeler que le gouvernement Van Zeeland formé le 25 mars 1935 est un gouvernement tripartite et que la discipline de groupe tient souvent lieu de ligne de conduite aux parlementaires. De plus, la conviction que l'avenir de la Belgique peut dépendre prochainement de la vigueur de fonctionnement du système de la sécurité collective peut expliquer certains ralliements à la politique gouvernementale.

Après avoir exposé l'attitude des mandataires publics, nous dirons pour terminer quelques mots de trois manifestations populaires.

Le jeudi 21 novembre, le Comité liégeois pour la Société des Nations et le groupement universitaire pour la S.D.N. présidé par le professeur Ernest Mahaim (104) organisent une conférence sur "Le conflit italo-éthiopien et l'avenir du droit des gens". Les orateurs invités sont le sénateur Henri Rolin, président de l'Union internationale pour la S.D.N., Paul Struye, le secrétaire de l'Union belge pour la S.D.N. et Henri Van Leynseele, le secrétaire général du parti libéral (105). La salle académique est comble et se transforme, dès l'apparition des conférenciers, en un forum animé où s'affrontent partisans et adversaires des sanctions (106). Le chahut est tel que ni Ernest Mahaim, ni Paul Struye n'arrivent à se faire entendre. La police expulse finalement les manifestants. Ceux-ci renforcés par des camarades qui stationnaient devant l'Université, se forment en cortège sous la bannière de la Légion nationale. Ils parcourent les principales rues de la ville, conspuent le consulat d'Angleterre, applaudissent au passage celui d'Italie tout en se faisant haranguer par Paul Hoornaert et huer par les Jeunes Gardes Socialistes, c'est une soirée chaude.

Pendant ce temps, Paul Struye brosse un tableau objectif de la chronologie des événements qui justifient les sanctions et conclut son

(104) Ernest Mahaim (1865-1938), chargé de cours à l'U.Lg. en 1892, professeur ordinaire en 1900, fut un des principaux protagonistes de la législation internationale du travail (Cfr L. HALKIN, *op. cit.*, t. I, pp. 738-740; R. DEMOULIN, *op. cit.*, t. II, pp. 294-302).

(105) E., j. 21.11.1935, p.2, col.2.

(106) G.L., v. 22.11.1935, p.2, col.3-4-5. - J.L., v. 22.11.1935, p.2, col.1-2. - E., s. 23.11.1935, p.3, col.4-5. - W., v. 22.11.1935, p.1, col.6-7.

exposé en approuvant sans réserve l'attitude de P. Van Zeeland. Henri Van Leynseele refute les arguments selon lesquels l'Italie aurait été surprise par l'attitude décidée des membres de la S.D.N. Henri Rolin montre l'importance pour l'avenir du réveil de la Société des Nations (107).

Cette soirée mouvementée connut des prolongements. Les artisanctionnistes décident d'organiser un cortège de protestation, le samedi 23 novembre. Quatre cents manifestants, légionnaires, rexistes et nombreux étudiants, encadrés par la police, parcourent le centre de la ville aux cris de "A bas les sanctions". Sous la conduite du député Lahaut, une centaine de communistes interpellèrent les manifestants en plusieurs endroits mais aucun incident grave ne fut à déplorer (108).

Pour répondre aux provocations fascistes des 21 et 23 novembre, le Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes de Liège décide de manifester le dimanche 1er décembre (109). Cette réunion reportée au dimanche 8 décembre, en raison du mauvais temps et du manque de participants (110) rassemble 3000 sympathisants, aux dires du journal *L'Express*, 1.200 à 1.500 d'après le *Journal de Liège* (111).

Ce fut la dernière grande manifestation liégeoise ayant pour thème le conflit italo-éthiopien.

En 1936, ce seront les meetings rexistes et socialistes qui draineront les foules et les bagarres entre militants des deux groupes pour des querelles idéologiques internes qui défrayeront la chronique et requerront la vigilance de la police.

Pendant la durée du conflit italo-éthiopien, la crainte de l'Allemagne apparaît en filigrane aussi bien dans les propos des dirigeants politiques que dans les journaux liégeois sans distinction de tendance. Tous ont eu d'abord en vue la sécurité de la Belgique : selon les uns, la meilleure garantie pour notre pays est l'action

(107) W., s.d. 23-24.11.1935, p.8, col. 1 à 6.

(108) J.L., s.d. 23.-24.11.1935, p.2, col.5. - W., v. 29.11.1935, p.2, col.4.

(109) W., l. 25.11.1935, p.6, col.5.

(110) J.L., l. 2.12.1935, p.2, col.4.

(111) Il s'agit essentiellement de délégations socialistes et communistes de Liège et des communes environnantes et de représentants de la Fédération des Jeunes Gardes Libérales de l'arrondissement. Le cortège était conduit par les sénateurs Joseph Bologne et Hubert Rogister (soc.), les députés Joseph Merlot, François Van Belle, Leon Troclet, François Sainte (soc.) et Julien Lahaut (com.), les syndicalistes Joseph Bondas et Antoine Sainte, le professeur Louis Verlaine, le journaliste libéral René Pouret et le représentant de l'association des petits commerçants, Nihoul. - E., m. 10.12.1935, p.1, col.6-7. - W., l. 9.12.1935, p.1, col.6-7. - J.L., l. 9.12.1935, p.2, col.4.

collective de la Société des Nations, pour les autres, l'aide militaire d'une Italie, alliée à la France.

Ce choix entre les moyens s'explique par des raisons idéologiques : d'un côté, un idéal pacifiste et internationaliste, l'amour du droit et l'hostilité envers tout régime dictatorial de droite, de l'autre, une certaine forme de réalisme méprisant l'utopie pacifiste et également une tendresse nostalgique pour le passé commun de la civilisation latine mais surtout la haine du communisme et la crainte de son expansion en Europe.

L'intérêt d'une étude relative à la guerre éthiopienne est de démontrer que la séparation de l'opinion en deux clans antagonistes existe bien avant la guerre d'Espagne : les oppositions au sein d'un même parti, les rapprochements entre hommes d'horizons politiques différents se sont déjà produits; de nouvelles associations sont créées si bien qu'au moment où les premiers troubles graves éclatent dans la péninsule ibérique, on peut dire que les structures de l'opinion sont en place. Les réactions au conflit italo-éthiopien constituent en quelque sorte le prologue de celles engendrées par la guerre d'Espagne.

Mais l'opinion liégeoise est-elle représentative de l'opinion belge ?

Une étude de la presse belge dans son ensemble serait nécessaire pour nuancer et compléter les enseignements tirés de l'examen de la seule opinion liégeoise.